

entre les auteurs ecclésiastiques sur les dispositions à apporter à la communion fréquente et quotidienne.

— Tel est cet important décret qui aura, on l'espère, une grande portée sur la réception de la Sainte Eucharistie. Il serait difficile de dire combien l'erreur du jansénisme a fait du mal aux âmes, et à quel point cette erreur, sous une forme adoucie il est vrai, persévérait encore dans nombre de confesseurs et de fidèles. Dans les campagnes de France il y a des vieillards qui ne s'approchent de la sainte table qu'une fois par an et encore en tremblant ; comme il y a des confesseurs qui exigent pour la réception, même hebdomadaire de ce sacrement, des dispositions si parfaites qu'on serait bien heureux de les avoir au moment de la mort. Le décret en question est tellement clair qu'il faut espérer que toutes les controverses vont cesser ; et Notre-Seigneur qui ne désire qu'une chose, s'unir à ses fidèles pour guérir les plaies de leur âme, diminuer la dette qu'ils doivent à la divine justice, être l'aliment divin qui leur permettra de vivre de lui, en lui et pour lui, en sera d'autant plus glorifié, car il en sera plus aimé.

— Le règlement d'administration du culte en France a paru, et il va être appliqué par un ministère que l'on peut définir un ministère de combat. Aussi ce n'est pas sans une grande anxiété qu'on se demande qu'elle sera l'attitude du Souverain-Pontife. Il n'est point donné encore de la connaître. Le pape attend le résultat de la consultation des évêques. Mais voici une anecdote d'hier. Un membre important de la commission chargée des affaires de France disait à un de ses intimes qui faisait allusion à cette question : " Laissons cela tranquille, nous n'avons plus maintenant à nous en occuper ; le gouvernement veut la réparation, le Saint-Siège la veut aussi et il n'a plus à s'inquiéter de ce que peut faire le gouvernement français ".

— Ces paroles sont très graves et s'accordent avec ce que disait Pie X : " Je serai logique, et mes instructions seront d'accord avec mon encyclique au clergé et au peuple de France ". Et s'il en est ainsi, tous les catholiques français s'en réjouiront, quelque dures que puissent en être pour eux les conséquences. On n'achète jamais assez cher la liberté de sa foi et celle de son Eglise.

DON ALESSANDRO.

G. 231